

Groupe d'experts gouvernementaux de 2016 sur le Registre des armes classiques

Questionnaire à l'intention des États Membres

Voir annexe V au rapport du Groupe (A/71/259), établi en application du paragraphe 6 a) de la résolution 71/44 de l'Assemblée générale

Le présent questionnaire a été établi par le Groupe d'experts gouvernementaux susmentionné.
Le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU fournit des services de collecte et de distribution.

Dans l'idéal, le questionnaire est rempli et soumis par le point de contact national de votre pays. Vos réponses éclaireront le prochain Groupe d'experts gouvernementaux.

Vous pouvez remplir le questionnaire en ligne, le sauvegarder et l'envoyer au Bureau des affaires de désarmement à l'adresse suivante : conventionalarms-unoda@un.org

Vous pouvez également l'imprimer, remplir la version papier, la scanner et l'envoyer à la même adresse.

Par l'adoption de la résolution 71/44 de l'Assemblée générale, les États Membres ont avalisé l'appel consistant à remplir ce questionnaire : votre participation sera appréciée.

Renseignements personnels :

Nom :

Poste :

Département :

Ministère/institution/organisation :

Numéro de téléphone :

Courriel :

2. Votre État établit-il et présente-t-il un rapport national sur les transferts internationaux d'armes classiques pour un autre instrument international ou régional?

Oui

Non

Si oui, veuillez indiquer lequel ou lesquels.

3. Votre État dispose-t-il de ressources suffisantes pour collecter des données en vue de l'établissement d'un rapport national?

Oui

Non

4. Votre État rencontre-t-il des difficultés techniques dans la collecte de données?

Oui

Non

Si oui, veuillez indiquer lesquelles.

5. Votre État nécessite-t-il une assistance technique dans la collecte de données pour le Registre des armes classiques de l'ONU?

Oui

Non

Si oui, autorisez-vous le Secrétariat de l'ONU à vous contacter afin d'évaluer vos besoins d'assistance?

Oui

Non

Section 1 – Processus d'établissement des rapports nationaux pour le Registre des armes classiques de l'ONU et difficultés rencontrées

1. Votre État a-t-il élaboré un mécanisme national d'établissement et de présentation des rapports nationaux pour le Registre des armes classiques de l'ONU?

Oui

Non

Section 2 – Autorité nationale chargée d'établir le rapport

1. Votre État a-t-il désigné un point de contact national?

Oui

Non

Si la réponse est oui, mais si votre point de contact national ne figure pas sur la liste jointe des points de contact nationaux, veuillez en communiquer les raisons au Bureau des affaires de désarmement

Si les renseignements concernant votre point de contact national ont besoin d'être actualisés, veuillez le faire (nom de l'organisme/service et courriel)

Veuillez également indiquer au Bureau des affaires de désarmement les renseignements personnels (nom et courriel) du point de contact désigné au sein de votre mission permanente auprès de l'ONU à New York.

2. Veuillez indiquer qui est chargé d'établir votre rapport national pour le Registre des armes classiques de l'ONU.

Point de contact national

Mission permanente auprès de l'ONU

Autre (précisez)

3. Veuillez indiquer qui est chargé de présenter votre rapport national pour le Registre des armes classiques de l'ONU.

Point de contact national

Mission permanente auprès de l'ONU

Autre (précisez)

Section 3 – Disponibilité des ressources en ligne du Registre des armes classiques de l'ONU

1. Savez-vous que sur le site Web du Bureau des affaires de désarmement, vous disposez d'un formulaire type pour vous aider à établir et présenter vos rapports annuels (www.un.org/disarmament/register)?

Oui

Non

3. Savez-vous que, sur le site Web du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, vous pouvez trouver les directives générales sur les responsabilités des points de contact nationaux?

Oui

Non

2. Savez-vous que, sur le site Web du Bureau des affaires de désarmement, vous disposez d'un outil de présentation des communications en ligne, pour vous aider à établir et présenter vos rapports annuels (www.un.org/disarmament/register)?

Oui

Non

4. Pensez-vous que le nouveau site Internet du Registre des armes classiques de l'ONU (<https://www.unroca.org>) est utile pour accéder aux données sur les transferts internationaux d'armes classiques?

Oui

Non

Si non, veuillez expliquer pourquoi.

Section 4 - Élargir la portée du Registre

1. Selon vous, l'inclusion à titre d'essai des armes légères et de petit calibre en parallèle des sept catégories existantes rend-elle le Registre des armes classiques de l'ONU plus pertinent?

Oui

Non

2. Seriez-vous favorable à l'inclusion des armes légères et de petit calibre dans le Registre des armes classiques de l'ONU en tant que nouvelle catégorie?

Oui

Non

Indécis

Si vous avez répondu « non » ou « indécis », veuillez préciser pourquoi.

3. Seriez-vous favorable à la communication d'un ou plusieurs des éléments suivants sur la même base que les transferts internationaux de pièces tombant dans l'une des sept catégories existantes du registre des armes classiques de l'ONU? :

Achats liés à la production nationale Oui

Non

Dotations militaires Oui

Non

Autres Oui

Non

Si vous avez répondu « autres », veuillez préciser.

Section 5 – Autres informations

1. Votre pays présentera-t-il un rapport au Registre des armes classiques de l'ONU d'ici au 31 mai 2017?

Oui

Non

Si non, précisez pourquoi.

Non

Si non, précisez pourquoi.

2. Votre État considère-t-il le Registre des armes classiques de l'ONU comme un instrument pertinent?

Oui

3. Dans sa résolution [71/44](#), l'Assemblée générale demande aux États Membres de communiquer leur avis sur le travail continu du Registre et les orientations prévues. Vous pouvez exprimer votre avis ci-après: